



Luxembourg, le 07.05.2026

AVIS Perturbation 2026/346 du 06.05.2026

RECTIFICATIF du 07.05.2026

Objet: Lignes 342, 411, B04, B08, B28 et C20

En raison de l'organisation de la Flèche du Sud à Stadtbredimus (1^{ière} étape), les mesures suivantes seront prises

le mercredi 13 mai 2026 entre 14h00 et 20h00.

Lignes 411 et L04

Sens Remich - Bous

Les courses d'autobus au départ de Remich-Gare seront déviées directement via la Place du Marcé (CR152C) et la N2 vers Bous – rond-point- à droite rue de Luxembourg – desserte des Arrêt 'Bous, Kappell' et 'Bous, Kierch' du côté opposé – à droite route de Remich à droite N2 suite itinéraire normal.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Bous -Ënner dem Pavé, Bous -Herdermillen, Remich Maateberg, Remich -Caves St. Martin ainsi que la localité de Stadtbredimus,

Sens Bous Remich

Circulation selon itinéraire normal. Les bus peuvent circuler dans le sens de la course.

Lignes 342

Sens Grevenmacher - Remich

Les courses d'autobus sont déviées à Greiveldange à gauche via la rue Neie Wee (CR145) via Hëttermillen – à droite route du Vin (N10) suite itinéraire normal.

- L'arrêt de Greiveldange -Gemengebréck sera remplacé par l'arrêt Greiveldange -Neie Wee.

Sens Remich - Grevenmacher

Circulation selon itinéraire normal. Les bus peuvent circuler dans le sens de la course.

Lignes B04

Les courses B04 6071, 6701 seront déviées **après la desserte de l'arrêt Greiveldange-Neie Wee à droite via le CR146 en direction de Lenningen – CR144 en direction Ehnen – à droite route du Vin (N10)** suite itinéraire normal jusqu'à l'arrêt Remich-Route de Luxembourg - N2 vers Bous – rond-point- à droite rue de Luxembourg – desserte des Arrêt 'Bous, Kappell' et 'Bous, Kierch' – à droite route de Remich à droite N2 suite itinéraire normal.

- Les arrêts de ~~Greiveldange-Neie Wee, Greiveldange-Kellerei, Hëttermillen~~, Bous-Kapell et Bous-Kierch sont desservis du côté opposé.
- Ne seront pas desservis les arrêts de Greiveldange-Gemengebréck et ~~Ehnen-Bromelt~~.

Lignes B08

Les courses B08 6071, 6701 seront déviées **après la desserte de l'arrêt Greiveldange-Neie Wee à droite via le CR146 en direction de Lenningen – CR144 en direction Ehnen – à droite route du Vin (N10)** suite itinéraire normal

- ~~Les arrêts de Greiveldange-Neie Wee, Greiveldange-Kellerei, Hëttermillen, sont desservis du côté opposé.~~
- Ne seront pas desservis les arrêts de Greiveldange-Gemengebréck et ~~Ehnen-Bromelt~~.

Ligne B28

➤ La course B28 6073 sera déviée à Hëttermillen directement via la route du Vin (N10) suite itinéraire normal.

- L'arrêt Hëttermillen sera desservi sur la route du Vin (N10).
- Ne sera pas desservi la localité de Greiveldange

➤ La course B28 6515 sera déviée **après la desserte de l'arrêt Greiveldange-Neie Wee à droite via le CR146 en direction de Lenningen – CR144 en direction Ehnen – à droite route du Vin (N10)** suite itinéraire normal.

- Les arrêts de Greiveldange -Neie Wee, Greiveldange-Kellerei, Hëttermillen, sont desservis du côté opposé.
- Ne seront pas desservis les arrêts de Greiveldange-Gemengebréck et ~~Ehnen-Bromelt~~.

Ligne C20

La course C20 6821 sera déviée **après la desserte de l'arrêt Greiveldange-Neie Wee à droite via le CR146 en direction de Lenningen – CR144 en direction Ehnen – à droite route du Vin (N10)** suite itinéraire normal.

- ~~Les arrêts de Greiveldange-Neie Wee, Greiveldange-Kellerei, Hëttermillen, sont desservis du côté opposé.~~
- Ne seront pas desservis les arrêts de Greiveldange-Gemengebréck et ~~Ehnen-Bromelt~~.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concerné(s).